

Compte rendu du Conseil d'administration samedi 30 avril 2022

Étaient présents : Patrice BARRIER, Alain DEPAQUIS, Jean-Pierre FORTUNÉ, Sacha HEWAK, Cyril LAURENT, Thérèse LEBRUN, Franck LEROY, René-Paul SAVARY, René SCHULLER, Pascal TRAMONTANA,

Étaient excusés : Benoist APPARU, Patrick BEDEK, Denis BOUDVILLE, Jean-Pierre BOUQUET, Valérie CHAUMET, Pascale CHEVALLOT, Brigitte CHOCARDELLE, Bertrand COUROT, Régis COUTANT, Gilles DULION, Françoise FÉRAT, Caroline FRÉMY, Claude GUICHON, Jacques JESSON, Guy LECOMTE, Nicolas LEROUGE, Dominique LÉVÉQUE, Catherine MALAISÉ, Christine MAZY, François MOURRA, Thierry MOUTON, Pascal PERROT, Evelyne QUENTIN, Arnaud ROBINET, Joël THOUVENIN, Julien VALENTIN, Catherine VAUTRIN

Étaient absents : Anne DESVÉRONNIÈRES, Yves DÉTRAIGNE

Franck LEROY, Président, ouvre la séance à 9h, accueille les membres présents à **Faux-Fresnay** pour ce conseil d'administration délocalisé et donne lecture de la liste des personnes excusées.

Ordre du jour

Compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil d'administration, diffusé en son temps, ne donne lieu à aucune observation.

Compte rendu adopté à l'unanimité

Représentation de l'association au sein de commissions extérieures

Le président LEROY propose les candidats suivants pour représenter l'ensemble des collectivités marnaises au sein de chacune des instances :

Comité local des usagers - démarche QUALIPREF

Pierre LABAT	maire de Massiges	Titulaire
Thérèse LEBRUN	maire de Boursault	Titulaire

Jury régional - Rubans du patrimoine

Guy LECOMTE	maire de Cauroy les Hermonville	Titulaire
-------------	---------------------------------	-----------

Commission départementale chargée d'établir les listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur - renouvellement

René SCHULLER	maire Saint Germain la Ville	Titulaire
---------------	------------------------------	-----------

Désignation à l'unanimité des élus précités

Il est noté que les élus qui représentent l'association dans la commission relative aux manifestations motorisées et homologations de circuit sont fortement sollicités avec beaucoup de déplacements sur site. Dans tous les cas, il est souligné l'importance de prendre contact avec le maire de la commune concernée pour recueillir son avis sur la manifestation ou l'activité concernée. Un contact va être pris auprès des services de la préfecture pour clarifier le type d'avis attendu et le caractère obligatoire ou non de cette participation de manière à alléger cette mission. Les représentants seront informés des suites données.

Groupe de travail "accueil de saisonniers et période de vendanges"

Un travail particulier est conduit sur la coordination de l'accueil des saisonniers, essentiellement des vendangeurs (recensement des lieux d'accueil, terrains...).

L'idée est de mettre en place un groupe de travail mixte **sous l'égide de la Gendarmerie nationale** pour trouver des pistes afin d'améliorer la situation actuelle. Le groupe serait constitué d'élus, de représentants des professions viticoles et de la Gendarmerie nationale.

Pierrick LOZÉ, Directeur de la Maison de la Région à Châlons, en sa qualité de réserviste citoyen, souhaiterait que nous propositions des élus intéressés pour y participer (au maximum 8 à 10).

Gilles DULION nous a indiqué être intéressé pour y participer. Il est décidé de solliciter par mail les élus du CA du secteur géographique du vignoble.

Proposition approuvée à l'unanimité

Convention fédération des travaux publics de Champagne Ardenne et Victoires de l'Investissement local

Mardi 26 avril 2022, l'association et la FTP Champagne Ardenne ont signé une convention pluriannuelle de partenariat visant à promouvoir des actions communes en direction des élus marnais.

La première opération concerne les Victoires de l'Investissement Local dans lesquelles chaque collectivité peut s'inscrire. L'idée est de mettre en avant toute opération concernant des infrastructures de travaux publics qui, à l'échelle de son territoire, génère de la création de valeur économique, sociale ou environnementale. Il peut s'agir de projets de toutes dimensions et thématiques (mobilités, énergie, éclairage, déchets, eau, aménagement urbain, prévention des risques climatiques) permettant de mettre en avant des innovations ou simplement des aménagements exemplaires pour l'attractivité des territoires.

Les différents prix seront remis lors du Carrefour des collectivités. Le dépôt des dossiers peut se faire jusqu'au 10 juin.

Projet de convention avec le Tribunal judiciaire de Châlons en Champagne

Le tribunal judiciaire de Châlons s'est rapproché de l'association afin de proposer la signature d'une convention visant à définir clairement les rôles de nos structures réciproques dans la prise en charge des saisines des élus et d'accentuer nos opérations de communication et de sensibilisation/formation aux instances judiciaires.

Le département étant découpé en deux ressorts, une démarche sera engagée afin de se rapprocher du tribunal judiciaire de Reims pour proposer d'adapter ce dispositif.

Proposition approuvée à l'unanimité

Reconduction de notre adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire

Le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Marne propose la reconduction de notre adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire pour la période 2022-2025 afin de garantir les frais laissés à notre charge pour les agents territoriaux concernés.

Proposition approuvée à l'unanimité

Vos retours sur :

▪ CNI et passeports :

Les élus font état de délais particulièrement longs pour l'obtention de rendez-vous de dépôt des demandes de CNI et passeports ainsi que de fortes tensions sur les agents en charge de cette mission. La question de la durée de validité de la CNI différente de la validité inscrite sur la carte pose de grandes difficultés pour se rendre dans certains pays qui ne reconnaissent pas cet allongement de durée. Le signalement a été fait au niveau des services de la préfecture et une réunion va prochainement être organisée.

▪ France service sur vos territoires :

Suite à la réunion d'étape présidée par Monsieur FONS, sous-préfet de Vitry le François, l'association sera conviée au Comité de pilotage (COFIL) annuel afin de partager les retours d'expériences. Franck LEROY rappelle l'importance de nous faire état des besoins nouveaux et difficultés éventuelles afin que nous puissions remonter ces éléments lors de ces échanges avec l'État.

▪ Plateforme France mobile : pour signaler les zones non ou mal couvertes par les opérateurs de téléphonie mobile : attention ! à renseigner d'ici le 31 mai 2022 pour les dotations de 2023.

Questions / informations diverses

- Redevances : beaucoup de collectivités omettent de transmettre leurs états pour occupation du domaine public pour différents opérateurs. À titre d'exemple, nous avons identifié que pour le réseau GRTgaz, la RODP devrait être sollicitée par 160 communes environ dans la Marne et qu'une seule l'aurait fait. Il s'agit pour ce réseau de petits montants mais auxquels les communes ont droit... D'autres réseaux sont concernés. C'est pourquoi une information particulière sera diffusée dans la prochaine *Lettre du Maire* et relayée sur notre site Internet.

Réunions d'actualité

- Retour sur SRADDET : le 23 mars à Metz : lancement de la modification du document
Prochain rendez-vous 19 mai à Châlons : développement économique et sobriété foncière
- Projection-débat organisée en partenariat avec CITEO sur le thème « faut-il jeter le recyclage ? » le 23 mai au cinéma le Palace à Epernay.

A noter : report de la prochaine réunion du CA au 2 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.



Le Président
Franck LEROY

Prochains rendez-vous du conseil d'administration :

- ~~samedi 25 juin~~ report au 2 juillet
- samedi 22 octobre
- samedi 3 décembre